

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'épreuve en 1931 sur une ligne qui est encore à désigner, afin d'établir si sa mise en vigueur dans un organisme aussi important que les chemins de fer tchécoslovaques est recommandable. »
J. P.

II^e Congrès international de technique sanitaire et d'hygiène communale.

Ce Congrès aura lieu à Milan dans les salles du Château des Sforza, du 20 au 26 avril 1931.

Taxes : a) Institutions publiques et privées, syndicats, corporations qui se feront représenter au congrès par un ou plusieurs délégués : taxe fixe de Lit. 150, plus taxe fixe de Lit. 50 par chaque délégué inscrit ;

b) Adhérents individuels : taxe d'inscription de Lit. 75. Ils ont la faculté de se faire accompagner par des membres de leur famille, en versant une taxe de Lit. 50 pour chaque membre de la famille.

Les adhésions, les cotisations, les rapports, les communications et toutes demandes d'informations concernant les conditions de voyage, de séjour, etc., doivent être envoyées au Secrétariat général du II^e Congrès international de technique sanitaire et d'hygiène communale, Milan, Piazza del Duomo 17.

Thèmes du Congrès. — Généralités : Hygiène publique et privée. — Technique sanitaire communale. — Technique sanitaire des constructions, habitations et édifices publics. — Technique sanitaire rurale et coloniale. — La technique sanitaire des usines et des laboratoires. — Législation sanitaire urbaine, industrielle et rurale, prévention des accidents du travail.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

PROCÈS-VERBAL

de la 52^{me} assemblée générale, le 28 septembre 1930 à Saint-Gall.

(Suite et fin.)¹

Normes. Les « Normes pour les représentations graphiques dans le domaine de l'agriculture technique » ont été approuvées, le 4 mai 1929, à Sion.

L'assemblée des délégués, d'hier, a approuvé d'abord le nouveau contrat d'engagement pour employés techniques, puis une feuille annexe aux Normes d'honoraires N^o 102 et 103, précisant la position que l'ingénieur doit avoir vis-à-vis du maître de l'ouvrage.

La Commission de révision des « Prescriptions pour constructions en béton armé » de 1909, et « Ordonnance concernant les constructions en béton armé des entreprises de transport placées sous le contrôle de la Confédération », de 1915, achève en ce moment la rédaction définitive du texte à soumettre à l'enquête.

La Commission pour la révision de l'« Ordonnance concernant le calcul et l'inspection des ponts et bâtiments métalliques des entreprises de transport placées sous le contrôle de la Confédération », de 1913, s'efforce de même de conduire ses travaux à bonne fin.

La Commission des normes (du génie civil) actuellement présidée par M. Fritzsche, ingénieur, a modifié sa composition.

La Commission des normes (concernant les travaux du bâtiment) a entrepris la révision des textes intéressés. Elle en profite pour revoir les Normes d'honoraires et chercher ainsi à éliminer le vice des « commissions » et à préciser la responsabilité des ingénieurs et des architectes.

La Commission des cartes topographiques fédérales a dû suspendre momentanément ses travaux, les études préliminaires de la nouvelle carte n'étant pas assez avancées.

La Commission pour la protection des titres d'ingénieur et d'architecte a soumis son rapport aux Sections : elle poursuivra ses travaux en se basant sur le résultat de son enquête et sur la discussion d'hier, à l'assemblée des délégués.

La Commission pour les concours s'est occupée de nombreux cas en contradiction avec nos normes de concours sous la direction, large et clairvoyante, de M. Rybi architecte. Elle a constaté que, le plus fréquemment, les fautes commises sont imputables surtout à nos propres membres.

Le Comité Central s'est aussi occupé du classement officiel des ingénieurs des C. F. F. dans la nouvelle loi fédérale des salaires et s'est efforcé d'obtenir pour nos collègues l'attribution d'un traitement compatible logiquement avec le rang de nos professions.

La S. I. A. membre de l'Association pour l'aménagement du réseau routier suisse, poursuit l'étude du problème des autostrades.

Le Service technique suisse de placement continue à se développer : son secrétariat fonctionne de nouveau indépendamment du nôtre.

La Société s'est fait représenter aux assemblées des sociétés étrangères suivantes :

Centenaire de l'Ecole centrale des arts et manufactures, Paris 26-28 mai 1929.

World Engineering Congress, Tokio, octobre et novembre 1929.

LIII. Deutscher Architekten- und Ingenieur-Tag des Verbandes Deutscher Architekten- und Ingenieur-Vereine E. V. Ludwigshafen 19-22 septembre 1928.

LV. Deutscher Architekten- und Ingenieur Tag des Verbandes Deutscher Architekten- und Ingenieur-Vereine E. V. Dresden 3-7 septembre 1930.

Congrès international du Béton et du Béton armé,

Congrès international de la Construction métallique.

Congrès international de la Route et de Mécanique générale, Liège 1-6 septembre 1930.

Fédération des Associations belges d'Ingénieurs, Bruxelles, 17-21 juin 1930.

Deuxième Conférence mondiale de l'Energie à Berlin, 16-25 juin 1930.

XII^{me} congrès international d'architectes, Budapest, 6-13 septembre 1930.

X^{me} Congrès international de l'Acétylène, de la Soudure autogène et des industries qui s'y rattachent, Zurich 9-12 juillet 1930.

III^{me} congrès international de la photogrammétrie, Zurich, 5-10 septembre 1930.

IV^{me} congrès international des géomètres, Zurich, 11-14 septembre 1930.

En outre, le Comité Central a envoyé des délégués aux réunions des sociétés suisses amies que voici :

Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, Fête annuelle et assemblée générale, Paris, septembre 1929.

Société suisse de l'industrie du Gaz et des Eaux, Zurich. Assemblées annuelles, Lausanne 1928, Heiden 1929, Neuchâtel 1930.

Union suisse pour l'amélioration des logements, Schaffhouse 1929, Bâle 1930.

Société suisse de démographie, XXXIII^{me} assemblée annuelle, Aarau, 25-26 mai 1929.

Association suisse pour l'aménagement des eaux, Zurich. Assemblées générales à Bâle 1929 et à Zurich 1930.

Association pour la navigation sur le Haut-Rhin, Bâle. Assemblées générales, Bâle 1929 et 1930.

Association pour la navigation du Rhône au Rhin, Lausanne, assemblée générale, Genève 5 juillet 1929.

Association suisse des Electriciens. Assemblées générales, Saint-Moritz 1929 et Genève 1930.

Union suisse des Techniciens, Zurich, assemblée générale à Bâle 1930.

Société suisse des Entrepreneurs, Zurich, assemblée annuelle à Bâle, mars 1930.

Union suisse des professionnels de la route. Assemblée générale, Aarau 1930.

Le Président clôt son rapport en remarquant la multipli-

¹ Voir Bulletin technique du 10 janvier 1931, page 15.

cité et la variété des devoirs qui incombent au Comité central. Il doit, pour les mener à bien, pouvoir compter sur l'appui constant des membres de la Société. Il souhaite que l'activité du Comité central contribue, désormais comme par le passé, à développer la considération due à nos professions.

3. *VI^{me} Concours de la Fondation Geiser. Exposé des conditions.*

M. F. Hubner, ingénieur, Contrôleur au Département des chemins de fer, président du jury, donne connaissance, en allemand et en français, du programme du concours, institué pour obtenir des *Projets de ponts-routes provisoires en bois*.

Il souligne l'intérêt des techniciens à résoudre ce problème : le but du programme n'est pas seulement d'encourager la construction en bois, mais aussi de créer, à l'usage des Départements cantonaux des Travaux publics et des particuliers, des types de ponts provisoires aisés à monter, susceptibles d'utilisation sur de larges cours d'eau et des gorges profondes, en cas de destruction des voies de communication habituelles. La S. I. A. considère comme un devoir d'encourager les méthodes de construction éprouvées, d'un avantage économique reconnu pour la communauté. Les constructions en bois possèdent évidemment ce caractère.

Le Jury comprend, outre l'orateur, M. H. Jenny-Durst, professeur à Zurich et M. le major J.-H. Vischer, à Zurich : un représentant de l'Association suisse des maîtres-charpentiers assistera aux débats avec voix consultatives.

4. *Lieu et date de la prochaine assemblée générale.* — M. E. Gaillard, ing., président de la Section vaudoise, invite de sa part la Société suisse à tenir, en 1932, sa prochaine assemblée générale dans le canton de Vaud. La Section vaudoise serait particulièrement heureuse d'organiser cette assemblée maintenant que, grâce à la prévenance et à la largeur de vue du Comité central, les deux organisations vaudoises ont pu s'unir en une seule et même section. Cette invitation se justifie d'autant mieux que la Société suisse n'a pas tenu de réunions sur les bords du Léman depuis dix-sept ans.

M. Vischer, arch., remercie de cette invitation, que l'assemblée accepte à l'unanimité et avec acclamation.

5. *Divers.* — Aucune proposition individuelle n'est faite.

M. Léon Jungo, dir. des constructions fédérales à Berne prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président, Messieurs et chers collègues,

« Votre Comité a invité le chef du Département de l'intérieur à assister à votre assemblée générale. Il a pensé que la présence d'un membre du Gouvernement en marquerait l'importance d'un signe particulier. M. le conseiller fédéral Meyer regrette de ne pas pouvoir être au milieu de vous et me fait l'honneur de le représenter. Il me charge de vous remercier et d'être l'interprète de ses sentiments de bienveillance et de sympathie.

J'estime superflu de développer devant vous tout l'intérêt que les Pouvoirs publics portent au développement des arts et des sciences en général et de votre Société en particulier, et quelles sont les diverses manifestations de leur sollicitude.

Qu'il me soit plutôt permis d'adresser personnellement quelques paroles à mes chers collègues. En venant aujourd'hui assister à cette assemblée, vous donnez tous une preuve de votre solidarité confraternelle. Je suis heureux de le constater et vous en félicite chaudement, car elle est la raison d'être de la Société. Mais en vous voyant, Messieurs, je pense instinctivement aux absents. Je songe que nous avons en Suisse plusieurs groupements d'architectes séparés par une susceptibilité un peu excessive peut-être, quoique poursuivant, par des moyens quasi identiques, le même but. La solidarité professionnelle, en ce qui concerne l'ensemble des architectes suisses, pourrait à mon avis atteindre un plus grand développement, car toute dispersion d'efforts, dans notre petit pays, a lieu au détriment de l'art qu'ils professent.

Plus que jamais l'union fait la force et l'avenir appartient à ceux qui auront su se grouper. S'il importe à nos dirigeants que l'industrie du bâtiment prospère, ne croyez pas qu'ils attachent une moindre importance à voir la bonne entente régner entre les hommes de même profession.

Si l'on compare les conditions de travail des architectes d'il y a cinquante ans avec celles dont vous jouissez aujourd'hui, il y a lieu de se réjouir grandement des progrès accom-

plis ; ces résultats surprenants sont dus pour la plus grande part à la S. I. A., que je désirerais voir s'élargir encore. Elle évoque en moi les gloires du passé, la puissance des corporations, leurs richesses et leurs prérogatives. Vous savez comme moi qu'elles étaient enserrées dans un réseau de règlements aussi étroits que minutieux. Cette rigidité ne fut guère favorable à l'intérêt général, ni aux corporations elles-mêmes. L'histoire nous enseigne que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Il s'agit par conséquent d'adapter notre association aux nécessités de l'heure présente, d'en faire un groupement capable d'extension et d'élasticité. Je sais d'ailleurs combien votre Comité central cherche par tous les moyens à le faire. Veuillez, Messieurs, lui accorder votre confiance et l'encourager de vos efforts personnels, car la faculté d'élargissement des associations est même une condition primordiale de leur succès, sinon de leur existence.

Ce que d'autres font, Messieurs, nous sommes capables de le faire aussi. Par le travail commun des ingénieurs et des architectes, par la solidarité, par des horizons vastes, nous prouverons que le rôle de la société est d'intérêt général, tout en nous permettant de sauvegarder nos droits imprescriptibles. C'est dans ces sentiments que je forme des vœux pour la collaboration toujours plus étroite entre tous les architectes suisses au sein de la S. I. A., pour l'union de tous les techniciens et la prospérité de la Société. »

Le Président clôt la séance à 11 h., en souhaitant aux participants un agréable séjour dans l'hospitalière ville de Saint-Gall.

A l'issue, M. le Dr Fähr, prélat, veut bien faire à nos membres les honneurs de la bibliothèque du Chapitre.

La veille au soir, un banquet officiel avait réuni au Schutzengraben nos hôtes et les membres présents. La soirée, excellemment organisée, se prolongea gaiement jusqu'au premier matin. On y entendit quelques orateurs, en particulier M. le Conseiller d'Etat Riegg qui, au nom des Autorités saint-galloises, adressa aux membres rassemblés des paroles aussi aimables que bien pensées.

Le dimanche après-midi, par un temps splendide, un bateau spécial transporta les participants de Romanshorn au ravissant Meersburg. A l'arrivée, marquée par les coups du mortier et le flottement des drapeaux, M. Moll, Burgermeister, salua cordialement ses hôtes d'une couple d'heures. Puis le retour à Romanshorn termina une journée parfaitement réussie. Zurich, le 21 octobre 1930.

Le Secrétaire : P. SOUTIER.

BIBLIOGRAPHIE

Calendrier C. F. F. 1931. — 1^{re} année. Edité par la « Revue C. F. F. », Berne. — Prix : 2 fr.

Les C. F. F. ont eu l'heureuse inspiration de publier un calendrier imité du « Deutscher Reichsbahnkalender » (voir *Bulletin technique* du 19 mai 1928, page 118). Ses 53 feuilles, format 17×23 cm, reproduisent chacune une photographie « documentaire » commentée par une légende en français correct et même élégant.

Do-X — Das grösste Flugschiff der Welt, von Dr C. Dornier und Dr E. Tilgenkamp. — 73 Bilder. Schaubücher Bd. 41. — Preis : 3 fr. — Orell Füssli Verlag, Zürich und Leipzig.

Conformément à l'esprit qui préside à la formation de cette collection de « Schaubücher », ce volume contient 73 documents photographiques heureusement sélectionnés et commentés sobrement mais avec pertinence.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour la nouvelle clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal de Zurich.

La « Schweizerische Bauzeitung » commence, dans son numéro du 10 de ce mois, la reproduction des projets primés à ce concours.

Voir page 7 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.